

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg

16161902

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

15 -11- 2016

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0454.680.966

Dénomination

(en entier) : **JADOLI**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Siège : 7700 Mouscron, Clos des Bouleaux, 15

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Le 8 novembre 2016, le conseil d'administration de la société a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix :

PREMIERE RESOLUTION

Conformément à l'article 2 des statuts, le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société actuellement établi à 7700 Mouscron, Clos des Bouleaux numéro 15 vers 7712 Mouscron (Herseaux), chaussée des Ballons numéro 383, et ce à partir de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration accorde tous pouvoirs soit à Monsieur Olivier CEUNINCK, prénommé, administrateur-délégué, soit au notaire associé Christophe Werbrouck, à 7711 Mouscron (Dottignies), boulevard des Alliés 16/6, avec pouvoir d'agir chacun séparément, aux fins de faire toutes les démarches requises ou utiles, signer tous document et acte et d'assurer toutes les formalités relatives au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce compétent et à la publication aux annexes du Moniteur belge de la présente décision.

Olivier CEUNINCK

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature